

Le 04/01/2017 à la Pousada

Présents : Catherine Veronneau,
Magda Mokhbi,
Laurie Ortovent,
Myriam Illy,
Magali Martin-Lauzier,
Charlotte Fusaro,
Laurent Pinet,
Philippe Serano,

Pierre-Michel Blanco,
Birgitte Mongodin,
Francois Xavier Lapierre,
Frédérique Spérandio,
Françoise Dembele
Placide Pétralia,
Domitille Chauvin,
Marc Bourguin.

Excusés : Anne-Françoise Bone

Intervention RSFP (Reconnaissance des Savoir-faire Professionnels)

C'est un dispositif qui permet de reconnaître les savoir-faire professionnels pour les personnes sans diplôme. Les compétences sont validées par des professionnels mobilisés pour l'occasion. La gamme de métiers est très large, et il est possible de « créer » des validations de savoir-faire suivant les besoins des structures. Les candidats n'ont pas à passer toutes les compétences liées à un métier, mais juste les savoir-faire qu'ils maîtrisent. Ils peuvent ne valider qu'un seul savoir-faire, le but étant surtout de leur redonner confiance et de valoriser l'acquisition des compétences au cours de leur parcours.

Chaque structure qui souhaite avoir recours à ce dispositif désigne un référent dans sa structure. Ce référent doit suivre une formation de 8 jours (non consécutifs) et sera en charge des formations et des inscriptions aux validations de savoir-faire des salariés de sa structure. Il participera aussi aux validations de savoir-faire professionnels des salariés qui ne sont pas de sa structure et aux comités techniques du RSFP (deux par an).

Chaque candidat passe un entretien avec un référent d'une autre structure pour valider son passage à l'épreuve pour la validation de compétence (deux sessions par an environ). Un parcours de validation de savoir-faire dure environ 6 mois en moyenne, et cela peut être un premier pas vers des démarches de Validation par Acquis d'Expérience (VAE) ou vers un Certificat de Compétence Professionnelle (CCP).

Retours sur les Rencontres de l'IAE du 8 décembre

Il y eu beaucoup de monde (environ 300 personnes), c'était intense, bruyant dans les ateliers thématiques à cause des petits groupes, et le local un peu froid. Il y a eu des groupes plus dynamiques que d'autres, et tous les conseillers Pole-Emploi n'ont pas joué le jeu car ils n'avaient pas de cas concrets à proposer pour servir de support aux échanges. Certains étaient venus pour échanger seulement avec les SIAE qu'ils connaissaient, et il y avait des grandes disparités de connaissances de l'IAE selon les agences et les conseillers. En effet il y a un turn over important parmi les conseillers. Il a été relevé qu'il y avait un intérêt de sensibiliser directement les directeurs d'agence de Pôle Emploi pour qu'ils incitent leurs conseillers à mieux travailler avec l'IAE.

Il y a eu quelques retours d'expérience intéressants avec des conseillers qui avaient déjà orientés des personnes dans l'IAE. Les SIAE ont eu l'occasion d'avoir des échanges très intéressants entre elles sur des thèmes communs.

L'évaluation devrait se faire à 6 mois pour voir l'évolution de la qualité de la prescription.

Projets Européens

Une proposition de projet d'échanges de pratique entre structures d'insertion de différents pays européen est proposée aux directeurs. Elle suscite de l'intérêt et il est décidé d'organiser l'atelier « La coopération européenne : pourquoi faire ? » proposé par Medcop, organisme spécialisé dans l'accompagnement de projets européens, le **jeudi 2 février** prochain à La Buisse.

Evénement Grand Public

Malgré l'intérêt exprimé par plusieurs directeurs, le groupe de travail peine à trouver une date pour avancer sur le projet. Il a donc été convenu de fixer la prochaine rencontre le **jeudi 16 février après-midi** à la Pousada.

Formations

La programmation du plan de formation 2017 du bassin grenoblois sera le **17 janvier** prochain avec les CIP et les organismes de formation. Il a été réclamé de mieux préparer cette programmation en prenant en compte toutes les contraintes des structures (périodes d'activité, volume horaire, contrats des salariés... etc.) et ne pas convenir des dates seulement en fonction des OF. Il est donc proposé que la programmation établie le 17 soit diffusé aux directeurs afin qu'ils puissent proposer des modifications si nécessaire.

Il a été voté que les formations Compétences Clés soient réduites à 6h de cours par jour pour que ce soit moins intense pour les stagiaires. Deux formats sont proposés à chaque semestre afin que les structures puissent s'adapter suivant l'emploi du temps des salariés : une session de 1 jour par semaine et l'autre sur 2 demi-journées par semaine.

Des formations de permanents sont proposées par les réseaux (cf newsletter) et prise en charge dans le cadre du dossier FPSPP, mais ce n'est pas Territoires Insertion 38 qui gèrent les inscriptions, il faut donc voir directement avec eux pour les modalités.

Benjamin Benoit du service Accompagnement des Parcours de la Région souhaite développer des indicateurs pour évaluer l'impact des formations sur les salariés en insertion.

Il est proposé de mesurer:

- Taux d'assiduité pour les compétences clés
- Evolution des heures de mises à disposition suite à des modules courts en AI
- Taux de sortie à l'emploi suite à des formations pré-qualifiantes
- Taux de formation en lien avec le projet professionnel des salariés en EI

Lors de la discussion d'autres indicateurs possibles sont évoqués comme :

- L'évolution du niveau de français
- Les taux de sorties à 3 ou 6 mois après la formation
- La validation par un chargé d'accompagnement du projet professionnel proposé par le salarié suite à la formation (plus particulièrement pour les AI et les ACI)

Marchés publics

Florent Trani, facilitateur du Département, souhaite évaluer l'impact des marchés publics sur les parcours d'insertion des salariés.

Cependant, cela n'est pas vraiment compris par les directeurs. Pourquoi devrait-on avoir une évaluation spécifique des marchés publics ? Qu'est-ce qu'il y a de différents des autres marchés ? L'impact est toujours le même pour les salariés : expérience, développement de compétences, pratiques... Les directeurs renvoient au dialogue de gestion qui contient toute cette évaluation, dont

la remontée d'indicateurs prend déjà beaucoup de temps. D'un point de vue économique, cela conforte l'activité des structures, mais il est quand même remarqué que la réponse à ce type de marché est plus contraignante que d'autres.

Cependant, il est rappelé que la réponse en groupement permet de créer de la richesse : coopération, coordination, réactivité, flexibilité... etc.

Enfin, une évaluation pourrait être demandée du côté acheteur sur la qualité technique du marché et la qualité d'accompagnement. Par ce biais, les acheteurs ont aussi accès à un vivier de compétences qu'ils peuvent embaucher si besoin.

Représentation politique

- Il est suggéré d'organiser une rencontre collective (directeurs et présidents de structures) avec Jérôme Rubes, élu délégué à l'emploi, l'insertion et à l'économie sociale et solidaire à Grenoble Alpes Métropoles. Elle serait à programmer en mars (après les vacances) pour laisser le temps de préparer les questions, en lien avec l'ESS et le travail à faire par filière d'activité. Cette préparation se fera par échanges de mail puis au travers d'une conférence téléphonique entre les participants.

- Le PLIE s'étend maintenant au Grésivaudan, au Pays Voironnais et dans le Sud Grésivaudan. Un Comité Technique Opérationnel (CTO) va être organisé tous les mois, mais TI38 ne peut pas assurer sa présence car il participe déjà au CTO et CPO de la Métro. Frédérique SPERENDIO se propose de représenter TI38, à valider avec les autres structures du Grésivaudan. Il est demandé que l'ordre du jour des réunions CTO soit partagé avec les directeurs en amont afin qu'ils puissent éventuellement faire retour et ajouter des points à aborder.

Informations diverses

- Repérages est en redressement judiciaire avec une attente de décision du tribunal jeudi. Il semblerait que la solution envisagée soit plutôt une liquidation puis la relance d'une nouvelle association sur l'activité vélo.
- L'association Solidura continue d'exister mais s'intègre au groupement d'ULISSE avec une mutualisation de certains postes-support (direction, RH, communication, ...). L'objectif est de revenir à l'équilibre en 2017 en maintenant la boutique d'Echirolles et le transfert de DEEE sur Artis Grenoble.
- L'AMAFI, le Relais Ozanam et l'Oiseau Bleu pensent aussi à se regrouper. Une rencontre des 3 bureaux est prévue la semaine prochaine et un DLA va être engagé sur cette question. L'objectif est de se consolider en mutualisant les fonctions supports tout en gardant chacun son indépendance.

Ces regroupements soulèvent une inquiétude de certains directeurs de voir des structures devenir de plus en plus grosse et intégrer les petites structures. Le risque est de perdre les spécificités territoriales qui sont adaptées à la réponse aux situations d'insertion.

Il est remarqué qu'il ne faut pas militer pour un modèle unique mais accepter les différentes formes d'organisation pour laisser la place à l'innovation organisationnelle. L'important est de maintenir la diversité de l'offre et des pratiques, et renforcer des modes de coopération divers. L'exemple de la Drôme est éclairant sur le sujet car il n'y quasiment plus qu'un interlocuteur unique sur le territoire, ce qui limite les possibilités de coopération.

- L'équipe ONF de St Marcellin est en sursis car elle se retrouve sans travail rémunéré depuis 4 mois suite à l'entrée du groupe Adéquation et des NJDS sur plusieurs marchés sur le territoire.

- L'équipe CAFES Prodepare a été mise en vacances fin décembre suite à un manque d'activité.
- ADAMS / ADFE récupère des fonds de confiance de GAIA / France Active pour reconstitution des fonds associatifs ce qui confirme la confiance des partenaires dans le redressement entamé.